

**CONSEIL MUNICIPAL DE MARCIAC**  
**SEANCE DU 21 JUIN 2022**

*L'an deux mille vingt-deux, le 21 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Maire.*

**PRÉSENTS :** Mesdames et Messieurs Jean-Louis GUILHAUMON, Dominique DUMONT, Jean-Luc MEILLON, Géraldine PERY, Jérôme DELESALLE, Pierre BARNADAS, Thierry LAFFOURCADE, Carine GUILLET, Christophe PESANDO, Sandrine NAVARRO-DABEZIES, Aurélien ARTUS et Marie-Laure CAPDEVIELLE.

*Arrivée de Mme Marie-Laure CAPDEVIELLE pour l'affaire N°02 - délibération D.2022-32.*

*Arrivée de Mme Géraldine PERY pour l'affaire N°04 - délibération D.2022-34.*

*Départ de Mme Carine GUILLET après l'affaire N°04 - délibération D.2022-34.*

Mmes et M. Jérôme DELESALLE, Carine GUILLET et Marie-Laure CAPDEVIELLE, conseillers municipaux intéressés ne participent pas au vote de la délibération N°D.2022-33

**EXCUSÉES :** Mmes Corine BARRERE, Elodie BONNEMAISON et Nathalie BARROUILLET.

**PROCURATIONS :** Mme Géraldine PERY a donné procuration à M. Pierre BARNADAS, Mme Corine BARRERE a donné procuration M. Jean-Louis GUILHAUMON, Mme Carine GUILLET a donné procuration à M. Jérôme DELESALLE, Mme Elodie BONNEMAISON a donné procuration à Mme Dominique DUMONT et Mme Nathalie BARROUILLET a donné procuration à Mme Marie-Laure CAPDEVIELLE.

**SECRETARE DE SEANCE :** Monsieur Jérôme DELESALLE.

**Sommaire des Décisions**

*Par numéro d'ordre :*

<b>Numéro</b>	<b>Objet</b>
D.2022-31	Budget supplémentaire 2022
D.2022-32	Convention pré-opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO) relative à l'opération « MARCIAC HYPERCENTRE »
D.2022-33	Convention d'occupation du gymnase par le collège Aretha Franklin
D.2022-34	Tarification des droits d'entrée des Territoire du Jazz
D.2022-35	Avenants pour la garantie d'emprunts renégociés par la SA GASCOGNE D'HLM auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations
D.2022-36	Modalités de publicité des actes pris par la commune de Marcillac
D.2022-37	Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire